

Un monde désynchronisé

Daniel Innerarity

La pénétration globale du temps abstrait a mis le temps au centre des préoccupations politiques, en tant que facteur susceptible d'expliquer une bonne partie des conflits de notre monde désynchronisé. La vitesse des processus sociaux représente une menace pour les sociétés démocratiques. C'est pourquoi la politique est obligée de se penser comme un gouvernement des temps, comme une chronopolitique. Elle n'a pas seulement affaire à des espaces, à des ressources naturelles ou au travail, elle doit également gérer le temps, avoir une influence sur les conditions temporelles de l'existence humaine, équilibrer dans la mesure du possible les vitesses des divers systèmes sociaux et configurer un rythme démocratique. Une théorie critique des temps collectifs peut aider aussi à redéfinir l'idéal démocratique d'un autogouvernement régissant les conditions de l'existence sociale, qui sont envahies par des dynamiques de dépolitisation.

Guerres de temps

Le gouvernement anglais décida en 1752 de s'adapter au calendrier grégorien du continent, et pour rivaliser avec lui on décida que le 14 septembre succéderait désormais au 2 septembre. Quand les travailleurs l'apprirent, cela déclencha de grandes vagues de protestation. Par peur de perdre le salaire correspondant aux jours manquants, ils défilèrent devant le parlement en criant « rendez-nous nos douze jours » (Whitrow 1988, 3). Sans doute cette réclamation

n'avait-elle aucun sens, mais elle reflétait le sentiment que le contrôle du temps est un pouvoir. Aujourd'hui, nous ne saurions où aller protester contre les injustices commises par l'intermédiaire du contrôle du temps, mais la question de savoir qui détient le pouvoir sur le temps reste au centre de l'approche critique de notre société. On ne peut répondre à la question de savoir qui commande, décide ou exerce une influence qu'en la reformulant ainsi : qui fixe les échéances et les rythmes ? qui détermine la vitesse des processus sociaux, et de quelle manière ? Une telle manière de poser le problème permet d'analyser non pas seulement les relations de pouvoir entre les acteurs ou les institutions classiques mais aussi les tensions entre les différentes sphères sociales, comme l'économie ou la politique. Une théorie critique de la société devrait se demander : qui peut mettre un autre sous la pression du temps, qu'il s'agisse de personnes, de sociétés ou de sous-systèmes sociaux ?

L'importance de ces questions apparaît clairement si nous prenons en compte la différence existant, quant à la configuration du temps, entre une société traditionnelle et une société moderne. Même si le pouvoir s'y exerçait aussi d'autres manières, les sociétés traditionnelles étaient structurées par les temporalités de la nature et de la religion. Dans une société moderne, en revanche, il n'y a plus de coordination naturelle, c'est-à-dire spontanée et objective, des temps. Au début de l'époque moderne se constituent de nouveaux « générateurs de temps » (Rinderspracher 1988, 14), comme l'économie, la communication, la technique ou le travail, qui impriment un rythme à la société et supposent une standardisation et une homogénéisation du temps à l'intérieur de chacun de ces systèmes. Le temps est désormais plus étroitement lié au pouvoir, qui le configure expressément, dans la mesure où il n'est plus régi par des cycles naturels ou des desseins divins. Parallèlement, la

société industrielle différenciée se définit non pas seulement par sa grande capacité d'organisation, mais par un haut degré d'exigence de synchronisation. C'est pourquoi le temps est devenu le grand thème de la modernité. C'est aussi pourquoi la maîtrise du temps reflète les structures de pouvoir d'une société.

De nos jours, les conflits sont fondamentalement des guerres de temps (Rifkin 1987 ; Virilio 2001). On pourrait avancer l'hypothèse qu'avec la perte de signification du territoire, l'espace a cédé au temps sa fonction centrale dans les conflits humains. La discrimination entre les sexes, les conflits d'intérêts, les exclusions sociales, les formes subtiles de pouvoir s'articulent davantage à une domination du temps qu'à une possession de l'espace. Il ne s'agit plus tant, à présent, de conquérir des pays exotiques que de contrôler les ressources temporelles des autres. La maîtrise de l'espace a cédé la place au contrôle du temps, la chronopolitique est devenue plus importante que la géostratégie. Les mécanismes d'exclusion sont moins aujourd'hui des occupations territoriales que des appropriations du temps des autres, sous la forme de l'accélération, de l'impatience ou de l'absence de ponctualité. Voilà le nouvel axe des conflits sociaux : imposer le temps. Même si nous n'en sommes peut-être pas entièrement conscients, nous ne luttons plus pour nous approprier des espaces déterminés, pour tracer des frontières ou pour occuper des places, mais pour enlever du temps à d'autres, pour établir notre hégémonie sur le temps. Les frontières se créent par la vitesse et non plus par l'établissement, elles sont franchies par l'accélération et non plus par le déplacement.

Foucault a montré que la discipline sociale moderne doit sa force à la mise en place et à l'intériorisation de structures temporelles déterminées (1975). La civilisation moderne produit une confrontation particulière entre le temps public unifié coercitif et la

pluralité libre des temps singuliers. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les révolutions politiques aient toujours été des luttes pour le contrôle du calendrier. Les relations sociales exercent de multiples contraintes temporelles. Le temps social lui-même semble être un instrument de pouvoir et de contrôle, créateur de dépendances et de vitesses aristocratiques. Les inégalités adoptent une forme temporelle : le meilleur, c'est celui qui est le plus avancé, à l'avant-garde, et la forme du mal par excellence est le délai, le retard historique ou la lenteur. Le pouvoir équivaut à la capacité de mouvement. En règle générale, le plus rapide est le plus puissant dans notre culture de l'accélération, où s'exerce une véritable tyrannie des rapides. L'asymétrie qui caractérise toute forme de pouvoir se retrouve aussi dans le concept de temps : l'imposition et le respect des échéances et des rythmes sont l'expression des diverses façons possibles d'utiliser le temps propre et celui des autres. De cette manière se trouve pré-décidé quelles sont les priorités, les urgences et, ce qui est important, la distribution des ressources temporelles rares.

Les diverses configurations ou occupations du temps provoquent des conflits spécifiques. Des stratégies quotidiennes comme attendre, retarder, changer le rythme, dépasser, accélérer, etc., constituent souvent le noyau de la confrontation sociale. La régulation du rythme, la durée, la vitesse, l'enchaînement et la synchronisation des événements et des activités sont une question de pouvoir, elles constituent un ensemble de décisions dans lesquelles se joue le conflit des intérêts. Le temps est un facteur de compétitivité économique et un élément fondamental dans la tactique militaire. Les conflits globaux peuvent être interprétés comme la conséquence de l'imposition de temps unifiés. Le temps compacté qui est celui de la nouvelle simultanéité mondiale porte aussi en lui une compression des cultures, des ethnies et des identités sociales, avec tous les

conflits potentiels correspondants (Nowotny 1996, 96). Du domestique au global, les asymétries temporelles permettent d'expliquer une bonne partie des hégémonies et des conflits du monde contemporain.

Si cette hypothèse est exacte, il faudrait reformuler notre conception de l'exclusion, que nous avons l'habitude d'exprimer par des métaphores plus spatiales que temporelles. Les nouveaux étrangers ne sont pas ceux qui vivent loin mais ceux qui vivent dans un autre temps. Les marges ne sont pas un domaine territorial mais une catégorie temporelle. Quand la gestion du temps est une exigence importante, dans une société où il faut arriver à temps, se synchroniser, prévoir, décider au moment adéquat, etc., le temps devient une sphère d'opportunités sociales. Un exclu est quelqu'un à qui l'on ne permet pas d'ajuster son temps à un temps public dans lequel circulent les opportunités vitales, comme le pouvoir, l'emploi ou la reconnaissance. Le marginal n'est pas à la périphérie spatiale, mais il vit littéralement dans un autre temps.

Les mécanismes d'exclusion sont ainsi, fondamentalement, des procédés d'accélération discriminatoire, parmi lesquels figurent particulièrement les processus de formation des rythmes sociaux. Edward W. Thompson, dans sa célèbre étude sur le capitalisme industriel, a montré comment, à partir du XVIIIe siècle, la mise en pratique de nouvelles formes d'exploitation capitaliste est passée par une réorganisation des rythmes corporels et sociaux de la population (1967). Cette perspective apparaît encore plus pertinente, aujourd'hui, pour expliquer la présence de formes de domination dans un monde fluide, où le pouvoir semble ne plus être nulle part mais en réalité s'exerce de plus en plus sur les formes rythmiques (Young / Schuller 1988 ; Michon 2005 et 2007). Parmi ces rythmes contraignants, l'accélération de l'économie financière ou la

temporalité des médias tiennent une place particulière. C'est là que se décident la richesse et la pauvreté, la célébrité et la ruine, ce sont ces rythmes qui accordent des opportunités à ceux qui se meuvent dans leur synchronie particulière, ce sont eux qui établissent ce qui est urgent et valable, c'est leur mémoire qui détermine ce dont on doit s'occuper et ce qu'il faut omettre.

Hétérochronies : un monde désynchronisé

Dans les sociétés modernes, le temps s'est profondément pluralisé. Du fait des changements culturels qui s'y sont produits, certaines des manières traditionnelles de traiter le temps, qui étaient liées à des constantes vitales, ont perdu de leur valeur. Notre manière de gérer le temps se libère, aujourd'hui plus que jamais, du poids de la tradition, et il en résulte une plus grande hétérogénéité des temps observables. La pluralité de notre architecture temporelle n'a jamais été plus grande qu'aujourd'hui, où nous vivons dans une polychronie particulière (Delmas-Marty 2006, 227). Jamais n'ont coexisté autant d'hétérogénéités, dans un réseau spatial et temporel aussi dense. L'idée de Koselleck d'une « contemporanéité du non-contemporain » (1989) se vérifie particulièrement dans cette réalité des temps dispersés qui caractérise nos sociétés.

Les êtres humains peuvent différer profondément quant à la qualité de leur expérience subjective. Simmel qualifiait la liberté moderne de libération par rapport au rythme collectif. L'individualisation consisterait précisément alors dans la possibilité des irrégularités rythmiques. Cette pluralisation du temps subjectif implique une différence d'appréciation, une perte de l'unité de mesure : la vitesse imposée structurellement ou institutionnellement peut être excessive

pour certains sujets, tandis que d'autres la considèrent peut-être comme trop lente (1992, 228). Il suffirait de mentionner le contraste entre le temps des jeunes et celui des personnes âgées, qui apparaît, par exemple, dans la manière dont le temps est vécu au travail, dans l'évaluation différente que les uns et les autres font de la durée des contrats ou dans la manière dont ils expérimentent la précarité ou la stabilité.

Le pluralisme des temps propres aux groupes sociaux, aux différentes cultures ou aux diverses activités est tout aussi profond. Halbwachs l'avait déjà remarqué (1947) lorsqu'il affirmait que dans une société il y a autant de temps collectifs que de groupes séparés et qu'il n'existe pas de temps unifié s'imposant à tous. Tous les groupes et toutes les activités se meuvent dans un temps qui leur est propre. Aucune société ne renonce à une certaine harmonisation de ces temps mais, comme le remarquait Gurvitch, celle-ci est controversée, précisément du fait que les critères de cette harmonisation diffèrent également. L'effort pour parvenir à cette cohésion sociale et à un relatif entrelacement des temps sociaux conduit à une nouvelle forme de disparité : celle des formes sociales à partir desquelles se construit une nouvelle hiérarchie visant à unifier les temps sociaux... de telle manière que, par exemple, il n'existe pas seulement un désaccord entre le temps de la famille, de l'école, de l'usine, du syndicat, du bureau, etc., mais aussi une dissonance entre les manières d'harmoniser les temps distincts. Qu'il s'agisse de la société patriarcale ou féodale, de l'ancienne cité-État, ou des sociétés collectivistes ou capitalistes. Et cela multiplie davantage encore les temps sociaux (Gurvitch 1969, 325).

La coexistence de temps différents n'est pas toujours pacifique et gratifiante. Les exemples ne manquent pas de désynchronisations temporelles qui sont à l'origine de nombreux conflits. Dans les conflits

temporels s'affrontent les différents critères de structuration du temps. Le monde avance avec des vitesses distinctes, parce qu'apparaissent continuellement des lignes de fracture entre les différentes dynamiques. Ces disparités ou ces failles portent différents noms : décalage, gap, brèche, choc... Toutes mettent en évidence le fait que les logiques temporelles sont distinctes, incompatibles et même antagonistes, et que certaines d'entre elles ont une forte tendance à s'imposer aux autres.

Il y a des hétérochronies qui se manifestent en tant que conflits entre les sujets et les groupes (le temps des jeunes et celui des personnes âgées, le déséquilibre entre les générations ou les inégalités en général) ou comme absence de synchronie entre les divers systèmes sociaux (les avancées technologiques face à la lenteur du droit, le temps de la consommation en conflit avec le temps des ressources, le temps médiatique qui n'est pas le temps scientifique). Les sous-systèmes sociaux ont développé également une logique propre au niveau temporel, chacun ayant sa dynamique propre, son type d'accélération, de rythme et de vitesse : le temps de la mode ne coïncide pas avec celui de la religion, celui de la technologie avec celui du droit, celui de l'économie avec celui de la politique, celui des écosystèmes avec celui de la consommation. Le grand problème que nous devons affronter est celui de savoir comment rythmer ces temps en évitant les risques de la désynchronisation et l'imposition d'un temps unifié.

Parmi ces désynchronisations systémiques, une place particulière revient à celle de la politique qui, face à d'autres systèmes sociaux comme l'économie ou les médias, semble entraînée vers une logique qui n'est pas la sienne. En politique, on vit d'une manière particulièrement intense la contradiction entre le temps de l'efficacité et celui du débat et de la légitimation. L'économie, la science et la

technique sont trop rapides par rapport à leur régulation politique et juridique. Cette désynchronisation conduit fréquemment la politique à prendre des décisions anachroniques. Pour cette raison, il arrive parfois que la lenteur de la politique soit corrigée par l'appareil judiciaire, qui est habituellement plus rapide pour résoudre les litiges, même s'il érode ainsi l'espace propre de la politique (Rosanvallon 2006).

Les désynchronisations sont une preuve que les progrès ne se font pas au même rythme, que par exemple le progrès de la science et de la technique n'est pas équivalent au progrès social. La supposition, d'allure déterministe, selon laquelle le développement économique et le développement politique vont nécessairement de concert n'est plus soutenable aujourd'hui. Un bon exemple est celui de l'unification européenne, confiée à la force agglutinante de l'économie, dont les limites sont aujourd'hui plus visibles qu'au moment de sa fondation. On peut mentionner aussi l'apparente incohérence de pays comme la Chine, où coexistent une économie capitaliste et un système politique non démocratique.

Mais les conflits de temps n'existent pas seulement en raison du fait que les différents systèmes ne sont pas synchronisés. Il y a aussi des contrastes et des dysfonctionnements temporels à l'intérieur de chaque système. L'économie financière, par exemple, tend à s'imposer à d'autres dimensions de l'économie. Avec l'apogée et la crise de la new economy, la divergence entre la vitesse des marchés financiers et la lenteur des investissements réels est apparue au grand jour.

A l'origine des grands dysfonctionnements que nous connaissons, il y a un manque de synchronie. La désintégration sociale est une conséquence d'une désynchronisation croissante, la destruction de l'environnement vient du fait que les cycles naturels de régénération

se trouvent surchargés, la perte de l'autonomie personnelle est la conséquence d'une accélération sociale qui empêche les individus de se former une opinion cohérente (Rosa 110).

Ce manque de synchronie qui caractérise le monde actuel apparaît à plus grande échelle dans le contraste entre le temps global et le temps local, entre les synchronisations globales (le monde de la finance et de la communication) et les désynchronisations également globales (les inégalités, les conflits, la dislocation de populations du tiers-monde, les fondamentalismes). La libération à l'égard du territoire, dont certains profitent, est contemporaine de la fixation à une localité, à laquelle d'autres sont condamnés. On décrit mieux le monde actuel en faisant remarquer que le cyberspace coexiste avec l'âge de pierre qu'en parlant de la glocalité, qui est loin d'être une synthèse effective sur toute la planète. Le déséquilibre est évident et explique les mouvements de fond qui opèrent dans les espaces globaux : pressions migratoires, manque d'unité juridique, responsabilités différentes vis-à-vis de l'environnement, pouvoirs hégémoniques se refusant à entrer dans des logiques de synchronisation supra-étatiques... La faiblesse des institutions de gouvernance mondiale rend extrêmement difficile la synchronisation d'un monde disparate.

La désynchronisation est aussi étroitement liée à l'inégale unification du monde (qui nous met tous en présence, mais ne nous unifie pas complètement) ou à la diversification culturelle de nos sociétés, dans lesquelles apparaissent des groupes distincts, porteurs d'identités différentes. Dans les deux cas, ce qui existe c'est soit une unification du temps sans unité de lieu (communication instantanée, marchés financiers), soit une unité de lieu sans unification du temps (multiculturalisme). La tension entre des forces qui unifient mais ne différencient pas et des différences sans capacité ou volonté d'unifier,

entre un temps sans lieu et un lieu sans temps, continuera à nous occuper tant que nous ne serons pas capables de formuler des logiques permettant une synchronisation non contraignante.

En ce qui concerne le monde, la tâche est certainement complexe. Plus divers sont les domaines d'activité humaine, plus se différencient les structures temporelles, et plus grand est le besoin d'accord et de synchronisation. Il y a une « temporalisation de la complexité » qui a son origine dans l'exigence de décisions synchronisées et coordonnées (Luhmann 1991, 124). Le cours de la civilisation moderne fait que le temps des autres prend une place toujours plus importante dans le temps de chacun, en raison des multiples formes de communication et de coordination entre sujets dissemblables. Une série d'asymétries temporelles apparaît ainsi, qui demandent à être coordonnées par des mécanismes institutionnels déterminant les priorités ou les compromis acceptables. L'accord des rythmes temporels n'est pas quelque chose de garanti, il doit être socialement et politiquement configuré par le moyen d'une délibération expresse qui n'est pas toujours pacifique et dans laquelle interviennent des relations de pouvoir.

L'humanisation des conflits sociaux et la construction du vivre ensemble sont des tâches de régulation du temps. Celui qui gouverne doit se demander s'il dispose les choses de manière à ce qu'il n'y ait pas de discriminations temporelles. La nouvelle vigilance consiste, avant tout, à observer le flux des choses et à mesurer ces différences dans l'ordre du temps qu'il est nécessaire de rythmer d'une certaine manière. Gouverner, c'est permettre la coordination temporelle entre une multitude de sujets, de systèmes, de sociétés et de cultures qui vivent dans un temps pluriel. Du point de vue de la civilisation, il faut, comme l'a proposé Mireille Delmas-Marty (2006), ordonner le multiple sans le réduire à l'identique, reconnaître le pluralisme sans

renoncer au droit commun, unifier sans imposer la fusion, ne pas comprendre la modernisation des sociétés à partir de notre propre modèle, promouvoir l'unification sans en faire un synonyme d'occidentalisation.

Le temps démocratique

La nature collective du temps dans lequel nous vivons nous oblige à des synchronisations particulières, grâce auxquelles peuvent être régulées la compatibilité, la coopération ou la concurrence. La politique a précisément comme fonction d'assurer l'unité culturelle du temps face aux tendances à la désintégration sociale, en respectant en même temps le profond pluralisme social qui s'exprime aussi comme pluralisme des temporalités. Une « politique du temps » aurait comme objectif d'identifier les différents plans institutionnels qui agissent à différentes vitesses et rythmes d'interaction sociale (Pels 2003, 209). Pour le dire comme Barthes (2002), il s'agirait de promouvoir l'eurythmie démocratique, le rythme équilibré entre l'idiorythmie et la synchronisation totalitaire. La démocratie moderne est un jeu complexe d'équilibres dans l'ordre de la vitesse et de la lenteur. Le pluralisme politique se reflète aussi comme un pluralisme de la temporalité : le temps lent de la constitution, le temps moyen des législatures, le temps court de l'opinion publique... La politique se meut entre les extrêmes de la plus grande lenteur et de la hâte frénétique : entre le risque de l'anachronisme auquel s'exposent les systèmes politiques rigides et l'autre extrême de l'instabilité, quand les changements se réalisent sans cadre intelligible déterminant les durées et les procédés.

Mais comment la politique peut-elle organiser son pouvoir sur le temps ? Convient-il d'équilibrer politiquement et socialement l'accélération économique, technico-scientifique et médiatique ? La

politique démocratique se trouve exposée au plus haut point au danger de la désynchronisation face aux développements économiques et sociaux accélérés. La principale désynchronisation entre les systèmes sociaux est due au désaccord entre d'une part les niveaux économique, scientifique et technique de l'innovation, d'autre part notre capacité à les thématiser politiquement en les intégrant dans une totalité sociale dotée de sens. Dans les sociétés hétérogènes et pluralistes, l'évaluation des processus, la détermination des priorités et le travail de synchronisation ne peuvent être menés à bien que par la négociation discursive. Le processus de prise de décision doit être démocratiquement organisé pour corriger l'inégalité radicale dans la capacité d'influencer partiellement les intérêts en jeu.

Le projet politique de la modernité, qui prétendait configurer démocratiquement la société, reposait sur des présupposés de type temporel qui à l'origine semblaient évidents mais qui aujourd'hui paraissent problématiques (Rosa 2005, 392). En premier lieu, celui de l'unité de temps historique, de la différence entre le passé et le futur, de l'idée de progrès (qui articulait le combat politique entre les deux pôles représentés par les conservateurs et les progressistes). La structure temporelle du système représentatif présupposait, en second lieu, la compatibilité du temps politique (celui de la délibération et de la décision) avec le rythme, la vitesse et l'enchaînement de l'évolution sociale. Dans une telle conception, le système politique était donc censé avoir le temps suffisant pour organiser le processus de configuration de la volonté politique, lequel était en mesure de réagir avec rapidité pour faire face aux nécessités qui surgissaient de chaque sphère sociale en articulant les intérêts collectifs dans des programmes, législations et décisions exécutives.

Ces deux présupposés apparaissent de nos jours comme des anachronismes. Les actuels « réactionnaires » ne s'inscrivent pas dans l'axe temporel qui lie le passé au futur à travers l'idée de progrès, ils ne prétendent pas conserver du passé quoi que ce soit de valable ou équilibrer les dynamiques sociales, mais ils détruisent le futur en prônant une accélération qui désynchronise et exclut, et cela au nom du futur... Leur action équivaut, pour des raisons que nous verrons par la suite, à une dépolitisation. Si la distinction entre la gauche et la droite a toujours un sens, il apparaît qu'aujourd'hui les « progressistes », contrairement à ce qui était le cas dans la configuration classique-moderne, sont plutôt en faveur de la décélération, dans la mesure où ils sont partisans d'un contrôle politique de l'économie, de la délibération démocratique, de la protection de l'environnement et des particularités locales, tandis que les « conservateurs » poussent à l'accélération aux dépens de ce qui est authentiquement politique, dans la mesure où, par exemple, ils sont pour l'introduction rapide des nouvelles technologies, pour l'élimination de barrières gênant la libre circulation des global flows, pour le pouvoir du marché et pour les formes accélérées de décision (Rosa 2005, 416).

L'autodétermination démocratique de la société requiert des présupposés culturels, structurels et institutionnels qui semblent précisément érodés par l'accélération sociale. Les processus d'accélération, qui ont trouvé en leur temps leur l'origine dans une impulsion utopique, se sont autonomisés aux dépens des espérances de progrès politique. Aujourd'hui, il semble clair que l'accélération des processus du changement social, économique et technologique dépolitise dans la mesure où elle rend difficile la synchronisation des processus et des systèmes, surcharge la capacité délibérative du

système politique et menace l'intégration sociale comme l'équilibre générationnel.

L'un des principaux problèmes qui se posent à nous est précisément celui qui dérive du contraste entre la rapidité des changements sociaux et la lenteur de la politique. Les États sont trop lents par rapport à la rapidité des transactions globales. L'éducation, la politique et le droit ne supportent pas le rythme du monde globalisé. Leurs institutions perdent progressivement leur capacité de configuration des processus d'accélération technique et sociale. Gouverner devient un problème. En raison des exigences complexes de la décision et de la pression médiatique en faveur de solutions rapides, les institutions politiques voient leur sphère d'influence se réduire, dans le meilleur des cas, à la réparation des dommages engendrés par le système économique et technologique.

Le système politique se trouve face à un grave dilemme. D'un côté, il doit s'adapter au développement accéléré de la science et la technique pour intégrer leurs innovations au système social, mais d'un autre côté il n'est pas en mesure de suivre le rythme de la production du savoir. Tandis que la technique progresse de manière extrêmement rapide, la vitesse des décisions politiques est limitée par les procédés propres à la sphère politique. C'est la raison pour laquelle l'État, qui a surgi comme un élément dynamisant dans les sociétés modernes, apparaît aujourd'hui comme une figure du ralentissement social. Les administrations, la bureaucratie, sont présentées comme des paradigmes de lenteur, d'inefficacité et de rigidité. Tous les processus de débureaucratiation et de décentralisation sont motivés par cette pression pour accélérer les décisions des administrations publiques. Cette recherche désespérée d'efficacité explique aussi le transfert des procédés de décision depuis les sphères de la politique démocratique vers d'autres lieux plus

réactifs, mais moins représentatifs et moins démocratiques. À titre d'exemples, on peut mentionner le grand nombre de commissions d'experts, plus aptes à réagir rapidement que les parlements ; les difficultés que rencontre le pouvoir législatif pour contrôler effectivement le pouvoir exécutif, en raison de la différence de souplesse de ces deux institutions ; le fait que les questions politiquement controversées sont transférées vers des organismes ayant un pouvoir de décision supérieur (juridisation de la politique) ou laissées au jeu de l'autorégulation de la société civile (dérégulation économique) ; au niveau international, le transfert des décisions à des groupes d'experts ou d'intérêts non légitimés démocratiquement, mais beaucoup plus réactifs que les conférences interétatiques.

Même s'il y a de bonnes raisons de corriger cette lenteur du système politique, le problème qui se pose est de savoir si de cette manière on fortifie la capacité d'intervention du système politique ou si on la dénature. La politique comporte toujours un élément de loisir, de libre discussion et de délibération, qui contredit les exigences de la prise de décision, mais qui ne pourrait pas non plus être supprimé sans que cela ne mette en danger la légitimité et la rationalité des décisions.

La dynamique de l'accélération constitue une menace pour la politique dans la mesure où, avec elle, la société perd la capacité à se transformer elle-même par l'activité politique. Il y a une contradiction entre l'exigence d'autogouvernement, inhérente à vie démocratique, et le fait, dont nous sommes conscients aujourd'hui, que les temporalités dominantes ne nous permettent plus de disposer de nous-mêmes. D'où la pression multiforme pour reléguer la politique au rang de véritable anachronisme : les instances les plus puissantes de détermination du temps ne sont pas démocratiquement contrôlées ou contrôlables. C'est pourquoi certains annoncent la « fin de la

politique » ; d'autres, en réponse à l'« ingouvernabilité » des sociétés complexes, recommandent une dérégulation qui représente en fait une capitulation face aux impératifs du mouvement économique. C'est la raison pour laquelle notre plus grand défi consiste à défendre les propriétés temporelles de la formation démocratique de la volonté politique, ses procédés de délibération, de réflexion et de négociation, face à l'impérialisme des exigences technico-économiques et au temps agité des médias.

Comment acquérir alors une capacité d'intervention politique sur les processus sociaux ? Il ne s'agit pas de défendre des formules qui se sont révélées inefficaces, mais il n'est pas question non plus de renoncer à l'idéal d'autogouvernement démocratique en abandonnant la configuration du futur au « societal drift » (Lauer 1981, 31). L'une des solutions possibles consiste à compenser la lenteur de la politique par l'anticipation prospective. Pour configurer la vie collective, il faut un certain cadre stable qui rende les processus sociaux compréhensibles et, jusqu'à un certain point, contrôlables, qui permette de formuler des préférences et des objectifs qui vont au-delà du moment présent. La planification doit être un système d'apprentissage réflexif capable de modifier ses propres conditions et méthodes d'anticipation.

En tant qu'individus, nous n'avons pas de souveraineté complète sur le temps, dans la mesure où notre temps est formé d'horizons, de structures et de rythmes qui sont en grande partie configurés socialement. Mais la société ne gouverne pas non plus son propre temps, en raison de l'accélération chaotique qui la caractérise. Une bonne partie du malaise face à la mondialisation tient précisément à notre difficulté à vivre ces temps qui nous sont imposés, comme des destins face auxquels les sujets et les sociétés ont le sentiment de ne rien pouvoir faire. La question est de savoir si, malgré la complexité

du monde contemporain, une société peut, par l'action politique, configurer d'une certaine manière son temps collectif, lui donner un sens et résoudre les problèmes que pose une accélération discriminatoire.

Bibliographie:

Barthes, Roland (2002), *Comment vivre ensemble: Cours et séminaires au Collège de France (1976-1977)*, Paris: Seuil.

Delmas-Marty, Mireille (2006), *Les forces imaginantes du droit (II). Le pluralisme ordonné*, Paris: Seuil.

Foucault, Michel (1975), *Surveiller et punir*, Paris: Gallimard.

Gurvitch, Georges (1969), *La vocation actuelle de la sociologie 2*, Paris: Presses Universitaires de France.

Halbwachs, Maurice (1947), *Critique de l'anthropologie*, Paris: Presses Universitaires de France.

Koselleck, Reinhart (1989), *Vergangene Zukunft: Zur Semantik geschichtlicher Zeiten*, Frankfurt: Suhrkamp.

Lauer, Robert (1981), *Temporal Man. The Meaning and Uses of Social Time*, New York: Praeger.

Luhmann, Niklas (1991), *Soziologische Aufklärung 2*, Opladen: Westdeutscher Verlag.

Michon, Pascal (2005), *Rythmes, pouvoir, mondialisation*, Paris: Presses Universitaires de France.

(2007), *Les rythmes du politique. Démocratie et capitalisme mondialisé*, Paris: Les prairies ordinaires.

Nowotny, Helga (1996), "Wer bestimmt die Zeit? Zeitkonflikte in der technologischen Gesellschaft zwischen industrialisierter und individualisierter Zeit", en Kurt Weis (ed.), *Was ist der Zeit? Zeit und*

Verantwortung in Wissenschaft, Technik und Religion, München: DTV, 81-99.

Pels, Dick (2003), "Unhastening Science: Temporal Demarcations in the 'Social Triangle'", en *European Journal of Social Theory* 6, 209-231.

Rifkin, Jeremy (1987), *Time Wars: The Primary Conflict in Human History*, New York: Henry Holt and Company.

Rinderspracher Jürgen P. (1988), "Wege der Verzeitlichung", en Henckel, Dietrich (ed.), *Arbeitszeit, Betriebszeit, Freizeit*, Stuttgart: Kohlhammer, 23-66.

Rosa, Hartmut (2005), *Beschleunigung. Die Veränderung der Zeitstrukturen in der Moderne*, Frankfurt: Suhrkamp.

Rosanvallon, Pierre (2006), *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris: Seuil.

Simmel, Georg (1992), "Die Bedeutung des Geldes für das Tempo des Lebens", en *Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, Frankfurt: Suhrkamp.

Thompson, Edward W. (1966), *The Making of English Working Class*, New York: Vintage Books.

Virilio, Paul (2001), *Cybermonde, la politique du pire*, Paris: Textuel.

Whitrow, Gerald James (1988), *Time in History. The Evolution of Our General Awareness of Time and Temporal Perspective*, Oxford University Press.

Young, Michael / Schuller, Tom (1988), *The Rhythms of Society*, London / New York: Routledge.